

L'Atelier des CHERCHEURS

■ Épouses et concubines à la cour de Chine p. 56 ■ Affaire Vacher. L'aliéniste, le juge et le tueur en série p. 62
■ Fontenoy, bataille des légendes p. 68 ■ La censure sous la Commune p. 74

Épouses et concubines à la cour de Chine

Le harem de l'empereur chinois pouvait réunir plusieurs centaines de femmes. Mais la polygamie impériale était avant tout une affaire politique : elle devait lui permettre d'avoir un héritier.

Par Keith McMahon



L'AUTEUR
Professeur de langue
et de littérature
chinoises à
l'université du
Kansas (États-Unis),
Keith McMahon a
notamment publié
Sexe et pouvoir à
la cour de Chine
(Les Belles Lettres,
2016, traduction
de Damien
Chaussende).

Pour manifester sa tempérance sexuelle, Wang Mang, qui avait usurpé en 9 ap. J.-C. le trône de la dynastie Han, déclara qu'il ne prendrait jamais de concubine. Pourtant, après la mort de son épouse et de ses quatre fils, il se résolut à la polygamie afin d'avoir un héritier. Mais il s'agissait aussi de bénéficier de l'aura que lui procurerait cette pratique. Un courtisan le persuada d'imiter le mythique Empereur jaune qui, selon la tradition chinoise, aurait eu 120 concubines classées en groupes multiples de 3 : 3 « dames », 9 « dames invitées », 27 « dames héréditaires » et 81 « dames visiteuses » parmi lesquelles l'empereur établissait une rotation précise en fonction de leur rang, passant davantage de temps avec les plus haut placées.

Décryptage

Sinologue, Keith McMahon fut d'abord historien des mœurs de la fin de l'Empire chinois. Il a dégagé, à travers les fictions des XVIII^e et XIX^e siècles, le thème de la polygamie qui, bien que minoritaire dans les pratiques, organisait l'ensemble des représentations du rapport entre les sexes. Il retrace ici les origines et les pratiques de la polygamie impériale, au temps où le Fils du Ciel constituait le modèle de la virilité.

Cet épisode révèle un trait majeur de la polygamie impériale en Chine : le modèle du mariage devait suivre un schéma reflétant l'ordre cosmique. Un gouvernant s'occupait de ses femmes selon un ordre sagement établi, comme s'il s'agissait d'un devoir sacré. En retour, le Ciel l'en bénissait naturellement en lui donnant une progéniture mâle. Cette polygamie avait donc pour but principal la naissance d'un héritier présomptif. Elle reproduit au sommet de l'empire la polygamie traditionnelle de l'élite chinoise, faisant de l'empereur l'incarnation des valeurs de virilité.

Toutefois, la nécessité d'assurer la succession et le rôle cosmologique que joue en Chine l'empereur lui imposent une polygamie bien plus codifiée que celle de ses sujets. Première règle : la distinction entre l'unique impératrice ►►►



Concert Un orchestre de femmes joue pour l'empereur sous la dynastie des Tang, au VIII^e siècle (peinture du XV^e siècle).

MOTS CLÉS

Hou/fei

L'unique impératrice suprême est qualifiée de *hou* et les simples épouses de *fei*. Il existe deux verbes différents en chinois selon qu'un homme se marie avec une épouse principale (*qu*) ou prend une concubine (*na*).

Yin et yang

Le yin et le yang désignent des principes antagonistes et complémentaires – la nuit et le jour, l'intérieur et l'extérieur, le féminin et le masculin. Ils sont à la base de préconisations en matière sexuelle.

►►► suprême, qualifiée de *hou*, et les simples épouses, *fei*, elles-mêmes réparties en catégories décroissantes et placées sous la tutelle de l'impératrice. Corollaire de cette hiérarchie : les fils de toutes ces épouses sont, avant tout, fils de l'impératrice, et en second lieu fils de leur mère biologique, le premier né devenant l'héritier présomptif. Un traité de 651 av. J.-C. atteste déjà ces deux principes, toujours répétés par la suite : 1) ne pas remplacer une épouse principale par une concubine, ce qui signifiait aussi ne pas traiter une concubine comme une épouse principale ; et 2) ne pas remplacer l'héritier présomptif, c'est-à-dire ne pas mettre le fils d'une nouvelle favorite à la place du dauphin déjà désigné.

Un empereur doit « être attentif à laisser la pluie couler également partout et respecter l'ordre et la succession parmi l'essaim des dames du palais », comme une épouse le rappelle gentiment à son empereur-époux, sous la dynastie Han (206 av. J.-C.-200 ap. J.-C.), par crainte d'être victime de rivales qui bénéficieraient de la complaisance impériale. Cette injonction témoigne de la nécessité, pour l'empereur, de respecter un certain ordre symbolique dans ses pratiques polygamiques, qui reflète l'ordre cosmologique et doit lui permettre de maximiser ses chances de succession.

Autre trace de cet ordre symbolique : la description, par un auteur du xvii^e siècle, de la manière dont étaient agencés les couchages d'un empereur Ming (1368-1644) dans les appartements privés de la Cité interdite. Il avait, dans ses quartiers, une partie comportant neuf chambres sur deux niveaux, chacune pourvue de trois lits. « *Le Fils du Ciel dormait dans le lit de son choix selon un ordre savant.* » Bien que la réalité de cet agencement nous reste inconnue, la description témoigne du poids symbolique conféré au chiffre 3 : il incarne les rythmes et les schémas qui doivent permettre à l'empereur d'accomplir sa mission, sans perdre la tête, et en optimisant les résultats. Quant au chiffre 9, on sait qu'il s'agit d'un chiffre *yang* propice, de bon augure pour la fertilité et donc accroissant les chances d'une progéniture mâle.

De leur côté, les épouses impériales doivent surmonter leur jalousie, ce qui est d'abord de la responsabilité de l'impératrice, laquelle manifeste sa vertu royale en maintenant l'harmonie parmi

À SAVOIR

Quelles sources sur la vie sexuelle de l'empereur ?

À l'époque des Ming (xiv^e-xvii^e siècle), des « employés au pinceau rouge » consignent la vie sexuelle des empereurs de manière détaillée dans des registres. Il est en effet indispensable de savoir quelle femme est susceptible d'avoir un enfant. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un de ces employés, femmes ou eunuques, assiste à la copulation. Pour les périodes plus anciennes on dispose de l'histoire officielle de chaque dynastie, qui contient des chapitres sur les épouses et les concubines royales. Il existe aussi des sources matérielles : inscriptions sur pierre, tombes, statues, peintures...



XUANZONG ET SA FAVORITE YANG GUI-FEI

Amour L'histoire d'amour entre Xuanzong (712-756) et sa belle-fille Yang Gui-fei est l'une des plus célèbres de Chine. La favorite fut tuée lors d'une rébellion, plongeant le souverain dans la dépression (estampe japonaise vers 1800).

les femmes. Elle peut même recommander l'une de ses suivantes comme épouse ou l'une de ses sœurs-épouses comme maîtresse de l'empereur, prouvant ainsi son absence de jalousie tout en contrôlant les femmes avec lesquelles l'empereur convoie. Les impératrices, connues pour empêcher les autres femmes de s'approcher de l'empereur, parfois les diffamant, voire les assassinant avec leur descendance, ont mauvaise presse.

« Hirondelle volante »

Le choix des épouses est lui-même codifié. Toutes les femmes du palais, même les plus humbles servantes, doivent dans l'idéal subir un processus de sélection avant d'être présentées à l'empereur. Ce dernier ne peut pas prendre directement ses femmes dans la population, comme l'avait fait l'empereur Cheng des Han (33-7 av. J.-C.). Cheng avait élevé une ancienne esclave d'État, appelée « Hirondelle volante » (Zhao Feiyan), au rang d'épouse puis d'impératrice. Ne pouvant avoir de fils, elle avait tué ceux des autres épouses, devenant ainsi l'une des impératrices les plus malfamées de tous les temps. Dans de rares circonstances on persuade les empereurs dont les épouses n'ont pas eu de fils de rencontrer d'autres femmes du palais, et il arrive parfois que des envoyés sillonnent le royaume en quête de nouvelles femmes. Même si un empereur a des fils,

repérer de nouvelles épouses est une pratique courante, en particulier au début du règne pour un jeune empereur, mais aussi plus tard, s'il veut reconstituer les rangs de son palais personnel.

Il va sans dire que les impératrices et épouses doivent être vierges, sauf exception : ainsi, les empereurs qui fondent une dynastie prennent habituellement une ou plusieurs épouses à leurs ennemis. Hormis ce cas de figure, il est inconvenant de prendre des femmes mariées, même si des souverains atypiques, comme le prince Hailing (1150-1161) et l'empereur Wuzong (1505-1521) de la dynastie Ming ne s'en sont pas privés. Autre cas particulier : lorsqu'un souverain meurt et laisse veuves de jeunes et belles concubines, ses fils peuvent être tentés par elles. Mais très tôt on considère comme incestueux de prendre pour femme une veuve de son père – ce qui n'arrête pas certains fils.

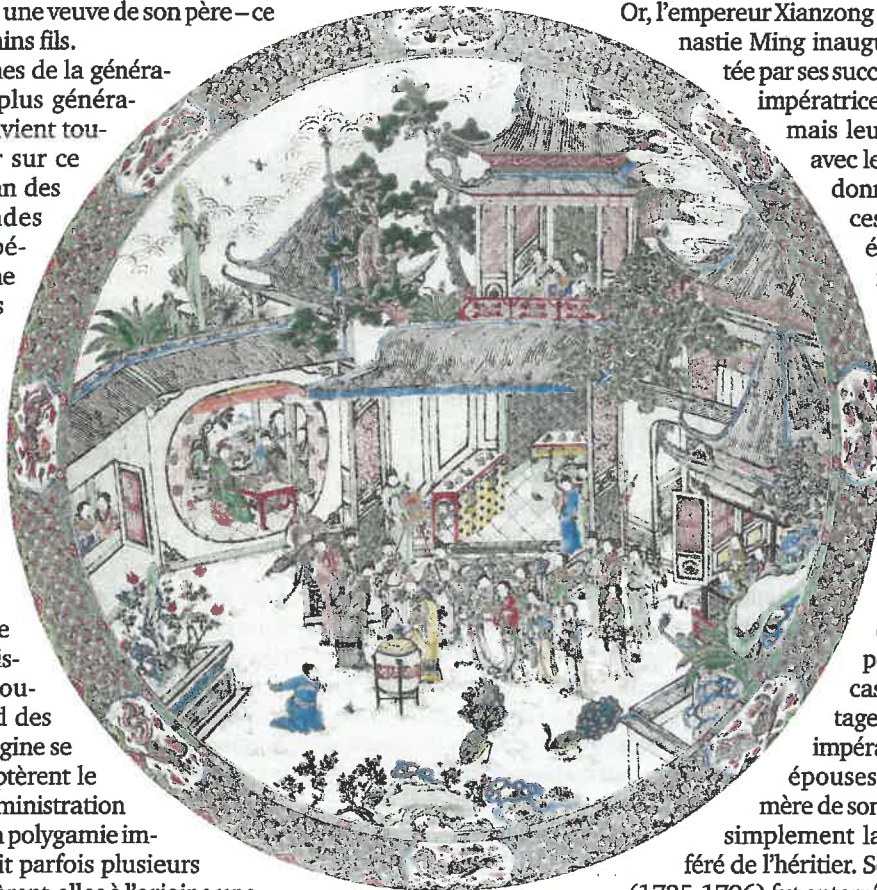
Épouser des femmes de la génération paternelle est plus généralement tabou. Il convient toutefois de distinguer sur ce point les Chinois Han des conquérants nomades qui gouvernèrent périodiquement la Chine à travers l'histoire (les plus connus étant les Mongols et les Mandchous). Les peuples nomades venus d'Asie centrale ou d'Asie intérieure pratiquaient le lévirat, par lequel une épouse se remarie avec un homme plus jeune du même clan que son mari disparu, frère cadet, cousin ou neveu. Quand des dynasties de cette origine se formèrent, elles adoptèrent le système chinois d'administration politique, y compris la polygamie impériale, mais cela prit parfois plusieurs règnes. Aussi pratiquèrent-elles à l'origine une polygamie dans laquelle les hommes avaient de nombreuses femmes et de nombreuses concubines, ce qui amena certains d'entre eux à couronner plus d'une femme en même temps. Mais ces cas restèrent rares, tant était forte la pression pour adhérer aux normes chinoises. En revanche, pour le choix de leur successeur, les conquérants nomades conservaient leur singularité. Les Chinois préféraient des bébés ou des garçonnetts, alors que les chefs nomades choisissaient leurs successeurs à l'âge adulte, lorsqu'ils avaient fait leurs preuves, et eurent tendance à respecter cette coutume même après l'occupation de la Chine.

Très tôt, on considère comme incestueux de prendre pour femme une veuve de son père – ce qui n'arrête pas certains fils

La normativité de la polygamie impériale s'étend enfin au-delà des relations qu'entretient l'empereur avec ses épouses vivantes. Le traitement des mortes est ainsi soumis à des règles précises, qui connaissent toutefois un changement majeur sous les Ming. Traditionnellement, les épouses étaient enterrées en un autre lieu que l'empereur et l'impératrice, lesquels partageaient le mausolée impérial. Si une impératrice mourait et que l'empereur désignait une remplaçante, cette dernière aussi occupait leur tombe.

Or, l'empereur Xianzong (1464-1487) de la dynastie Ming inaugura une pratique imitée par ses successeurs : empereurs et impératrices partageaient désormais leur chambre funéraire avec les épouses qui avaient donné naissance aux successeurs, même si elles étaient d'un rang très inférieur.

Quatre de ces femmes avaient ainsi débuté comme servantes au palais. Sous la dynastie sino-mandchoue des Qing (1644-1911), il y eut davantage encore de femmes admises dans le mausolée impérial, comme dans le cas de Kangxi, qui partagea sa tombe avec trois impératrices et deux autres épouses, dont l'une était la mère de son successeur, et l'autre simplement la mère du frère préféré de l'héritier. Son petit-fils Qianlong (1735-1796) fut enterré avec son impératrice et quatre épouses – plus qu'aucun autre empereur. Ce changement dans les habitudes funéraires s'inscrit dans une tendance plus générale : les Ming et les Qing ont cherché à neutraliser la position des impératrices en les empêchant de devenir régentes et en réduisant subtilement le fossé qui les séparait des épouses secondaires. En dépit de la règle ancienne de ne pas élever une concubine au rang d'épouse principale, cinq épouses secondaires devinrent impératrices sous les Qing. Les impératrices continuèrent toujours de jouir d'un prestige et d'une autorité supérieurs, et l'une d'elles devint la dernière femme régente et la dernière véritable détentrice du ▶▶▶



Fêtes Chaque soir tous les hommes quittaient le palais, y laissant seuls l'empereur, ses femmes et les eunuques. Sur cette assiette du XVIII^e siècle, une fête donnée par Xuanzong pour ses concubines (musée Guimet, Paris).

L'Histoire

L'Histoire

www.lhistoire.fr

**NAPOLÉON
VU PAR
UN HISTORIEN
AMÉRICAIN**

1356
Riga
Hambourg
Lübeck...

LA HANSE

PUISSANCE DES MARCHANDS ALLEMANDS

*Hermann
Hillebrandt Wedigh,
marchand de la Hanse,
par Hans Holbein le Jeune,
1533*

L 13413 - 482 - F : 6,40 € - RD



ALL 0,20 € - BEL 7,40 € - ESP 7,40 € - GR 7,40 € - ITA 7,40 € - PORT 7,40 € - LUX 7,40 € - AUT 7,40 € - MEX 7,40 € - CAN 10,50 \$ - USA 10,50 \$



56 Épouses et concubines à la cour de Chine

par Keith McMahon



68 Fontenoy, bataille de légendes

par Laurent Avezou



62 Affaire Vacher. L'aliéniste, le juge et le tueur en série

par Marc Renneville



74 La censure sous la Commune

par Laurent Bihl

LIVRES

76 « L'Harmonica de verre et miss Davies. Essai sur la mécanique du succès au siècle des Lumières » de Mélanie Traversier
par *Didier Francfort*

78 La sélection de « L'Histoire »

Reuves

84 La sélection de « L'Histoire »

Bande dessinée

86 « Épilogue » de Pablo Velarde
par *Pascal Ory*

Classique

87 « L'Invention d'Athènes » de Nicole Loraux
par *Hervé Duchêne*

SORTIES

Expositions

88 « Salammbô. Fureur ! Passion ! Éléphants ! » à Rouen, Marseille, Tunis
par *Huguette Meunier*

90 « Les pionniers du Grand Paris »
par *Thomas Vercelot*

Cinéma

92 Les dix morts du cinéma
par *Antoine de Baecque*

Médias

94 « Faire l'histoire » sur Arte
par *Olivier Thomas*

96 « Manifeste des 343, dans les coulisses d'un scandale » de Valérie Jourdan et d'Adeline Laffitte sur Histoire
par *Julia Bellot*

CARTE BLANCHE

98 Le fascisme a-t-il sa place au musée ?
par *Pierre Assouline*

COUVERTURE : Le marchand Hermann Hillebrandt Wedigh du Stalhof, le comptoir hanséatique de Londres, peint par Hans Holbein le Jeune, 1533 (Berlin, Gemäldegalerie ; Jörg P. Anders/Berlin, BPK, dist. RMN-GP).

Ce numéro comporte un encart abonnement *L'Histoire* sur les exemplaires kiosque France, un encart abonnement Édigroupe sur les exemplaires kiosque Belgique et Suisse, un encart Sophia Boutique Montre sur les exemplaires abonnés.